

- Mme d'Albis et couloir, avec leurs boiseries. Façades et toitures de la maison dite maison de la turbine, de la ferme, de la grange et des écuries, du poulailler (avec son bassin). Porche d'entrée; fabrique; lavoir; parc, y compris le potager, les terrasses du château, la motte castrale, la rivière anglaise, les étangs et le chemin rural de Montméry (CAD. A 227 à 232, 235, 242 à 253, 408): classement par arrêté du 19 avril 1991, modifié par arrêté du 31 mars 1995.
- Limoges. – Ancien couvent des Carmes, 36, avenue Saint-Eloi et 7, rue Neuve-des-Carmes: peintures murales de l'ancien dortoir des moines au premier étage (CAD. IK 117): classement par arrêté du 17 février 1995.
- Oradour-sur-Glane. – Château de Laplaud: façade principale (au Sud) et escalier central du corps de logis; grenier en pans de bois sur portique, dans l'étendue de ses quatre travées sur cour (CAD. AO 48, 83): inscription par arrêté du 11 juillet 1995.
- Peyrat-le-Château. – Ancien château: tour-porte; façades et toitures du corps de logis attenant (CAD. AB 193): inscription par arrêté du 2 novembre 1995.
- Vigen (Le). – Château du Reynou: parc (CAD. B 156 à 162, 165, 166, 169, 170, 172, 174, 336, 364 et 362 p, partie Est de la parcelle 362 délimitée par une ligne fictive allant de l'angle formé par les parcelles 362, 363, 364 au premier angle à l'Ouest de la limite des parcelles 156 et 362): classement par arrêté du 6 novembre 1995.

Vosges

- Fraize. – Maison Masson-Wald, 16, rue de l'Eglise (CAD. AC 366): inscription par arrêté du 22 septembre 1995.
- Fresse-sur-Moselle. – Site minier du Thillot: voir commune de: Thillot (Le).
- Plombières-les-Bains. – Eglise Saint-Amé, rue Grillot (CAD. AC 153): inscription par arrêté du 20 juillet 1995.
- Provençères-sur-Fave. – Eglise Sainte-Catherine: clocher (CAD. B 345): classement par arrêté du 30 janvier 1995.
- Rambervilliers. – Ecole du Centre (ancien couvent des religieuses bénédictines), 10, rue Masson: façade Sud, y compris la tour, et toiture correspondante (CAD. F 478): inscription par arrêté du 27 octobre 1995.
- Raon-l'Étape. – Onze fontaines: fontaines localisées en partant du centre ville et dans le sens des aiguilles d'une montre: l'Enfant et le Cygne, devant le théâtre; Concorde, rue Anatole-France; Fontaine du Bonheur, quai de la Victoire; Diane de Fabies, avenue du Général-de-Gaulle; la Chèvre, à l'angle des rues Victor-Brajon et Jules-Ferry; l'Automne, place de la Résistance; la Pomme de Pin, à l'angle des rues Adrien-Sadoul et Auguste-Ferry; l'Enfant, rue de Wessval; les Quatre Lions, à l'angle des rues Abbé-Claude et Jules-Ferry; les Trois Coliches, rue Jules-Ferry; Minerve, rue Aristide-Briand (CAD. non cadastré, domaine public communal): classement par arrêté du 15 septembre 1995.

Robécourt. – Ancienne fonderie de cloches Farnier: ensemble des bâtiments et installations mécaniques, y compris le four des années 1930 (CAD. ZA 177): classement par arrêté du 18 septembre 1995.

- Saint-Amé. – Site archéologique du Saint-Mont (également sur commune de Saint-Etienne-lès-Remiremont) (CAD. Saint-Amé B 1 à 7, 762, lieudit le Saint-Mont; Saint-Etienne-lès-Remiremont C 137 à 143, lieudit le Saint-Mont): inscription par arrêté du 7 juillet 1995.
- Saint-Etienne-lès-Remiremont. – Site archéologique du Saint-Mont: voir commune de: Saint-Amé.
- Thillot (Le). – Site minier du Thillot (également sur commune de Fresse-sur-Moselle): site minier constitué du réseau minier Saint-Nicolas s'étendant sur et sous les parcelles F 171 à 174 (commune du Thillot) et de la mine du Hinguéné s'étendant sur et sous la parcelle F 86 (commune de Fresse-sur-Moselle): classement par arrêté du 29 octobre 1995. Mine Saint-Thomas (entrée et développement du réseau situés sur les parcelles F 121 et 119); mine Saint-Charles (entrées situées sur les parcelles F 126 à 128, 131, 132, 166, 183, 184; développement du réseau situé sous les parcelles F 124, 127 à 129, 131 à 133, 164, 166 à 168, 174, 177, 183, 184): inscription par arrêté du 22 décembre 1995.
- Vouxey. – Eglise Saint-Martin (CAD. C 192): classement par arrêté du 15 septembre 1995.
- Vrécourt. – Eglise Saint-Martin; clocher (CAD. ZW 16): classement par arrêté du 10 mai 1995.

Yonne

- Brannay. – Eglise de la Nativité de la Vierge: clocher (CAD. A 1447): inscription par arrêté du 30 mars 1995.

Charentenay. – Eglise Saint-Laurent (CAD. H 202): inscription par arrêté du 30 mars 1995.

Nitry. – Eglise Saint-Christophe (CAD. AB 239): inscription par arrêté du 30 mars 1995.

Ormes (Les). – Château de Bontin: façades et toitures du château et des deux pavillons d'entrée; douves et ponts; terre-plein du château délimité par ses douves; trumeaux de trois cheminées sculptées du XVII^e siècle (deux au rez-de-chaussée et une au deuxième étage, dans l'aile la plus ancienne) (CAD. D 10, 11): classement par arrêté du 6 novembre 1995.

Saint-Cyr-les-Colons. – Eglise Saint-Cyr et Sainte-Julitte (CAD. B 770): inscription par arrêté du 30 mars 1995.

Sens. – Hôtel de ville (CAD. BV 106): inscription par arrêté du 30 août 1995.

Carmel, 149, rue de la Résistance: ensemble des bâtiments, à l'exception des éléments fin XIX^e siècle situés dans une petite cour entre la rue et le cloître (CAD. BT 181): inscription par arrêté du 21 juin 1995.

Thorigny-sur-Oreuse. – Ancien château: jardin ordonnancé avec canaux, bassins, fossés, potager, parterres, quinconces (CAD. F 19 à 33, 108 à 112, 446, 447, 449 à 451, 454, 456 à 460, 510): inscription par arrêté du 7 février 1995.

Tonnerre. – Fontaine du Patis (CAD. AY 220): inscription par arrêté du 3 avril 1995.

Vallery. – Eglise Saint-Thomas de Cantorbéry (CAD. B 517): inscription par arrêté du 30 mars 1995.

Vézelay. – Remparts: éléments bâtis et sol de la parcelle AB 269, rue Saint-Etienne: inscription par arrêté du 23 mai 1995.

Territoire de Belfort

Auxelles-Bas. – Fort Dorsner: voir commune de: Giromagny.

Bessoncourt. – Fort Sénarmont: fort, y compris les murs de contrescarpe et leurs coffres (CAD. A 350): inscription par arrêté du 13 décembre 1995.

Giromagny. – Fort Dorsner (également sur commune d'Auxelles-Bas): fort, jusqu'aux contrescarpes des fossés (CAD. Giromagny AM 10; Auxelles-Bas B 463): inscription par arrêté du 13 décembre 1995.

Meroux-Moval. – Ouvrage de Meroux (CAD. AD 88): inscription par arrêté du 28 décembre 1995.

Essonne

Bouray-sur-Juine. – Château du Mesnil-Voisin (également sur communes de Janville-sur-Juine et Lardy): petit parc (CAD. Bouray-sur-Juine A 2 à 6, 8 à 11, 15 à 18, 136 à 138, 923, 1092; Janville-sur-Juine AB 1 à 3; Lardy C 276, 277): classement par arrêté du 6 novembre 1995.

Hauts-de-Seine

Levallois-Perret. – Eglise réformée La Petite Etoile, 81, rue Anatole-France (CAD. M 128): classement par arrêté du 8 septembre 1995.

Meudon. – Maison de Marcel-Dupré, 40, boulevard Anatole-France: salle de musique (CAD. AI 474): inscription par arrêté du 20 mars 1995.

Rueil-Malmaison. – Château dit La Petite Malmaison, 2, avenue Deille, 229 bis, avenue Napoléon-Bonaparte et rue du Commandant-Jacquot: pour être conservés: les bâtiments et le parc (CAD. BS 10): classement par décret du 26 avril 1995.

Mausolée du prince impérial, 7, avenue Marmontel et 19, avenue Vigée-Lebrun: mausolée et sol de la parcelle (CAD. BN 9): inscription par arrêté du 10 juillet 1995.

Saint-Cloud. – Eglise du Centre ou Saint-Clodoald, 14, place Charles-de-Gaulle (CAD. AH 87): inscription par arrêté du 16 février 1995.

Sèvres. – Maison des Jardies, 14, avenue Gambetta: monument à la mémoire de Gambetta (CAD. AB 67): classement par arrêté du 10 juillet 1995.

Val-de-Marne

Champigny-sur-Marne. – Maison, 23, avenue Martelet: façades et toitures du pavillon scandinave; maison, en totalité (CAD. BE 158): inscription par arrêté du 7 juillet 1995.

Maisons-Alfort. – Ecole nationale vétérinaire, 7, avenue du Général-de-Gaulle: sol de la parcelle; façades et toitures du bâtiment des services de chirurgie, du bâtiment de la chaufferie, du bâtiment des maladies contagieuses; bâtiment d'anatomie et manège (CAD. C 8): inscription par arrêté du 1^{er} mars 1995.